

Document établi le 15/05/2020

**Accès aux particuliers**  
**à la déchèterie située à VALREAS**  
**à la déchèterie située à VALAURIE**  
**UNIQUEMENT sur RDV**

**Pourquoi la CCEPPG a fermé ses déchèteries ?**

Les sites des déchèteries de la CCEPPG ont fermé le 17 mars 2020 à 18h, suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.

Les sites ont été fermés car la plupart des exutoires (c'est à dire les lieux de réception des déchets collectés en déchèteries) ont été fermés et donc que les conditions d'évacuation des déchets n'étaient plus maintenues.

Par ailleurs, les usagers ne respectaient pas les gestes barrières (mise en danger des agents et des usagers eux-mêmes).

Les sites de Valréas et Valaurie ont été ouverts à nouveau respectivement le 28 avril et le 15 mai.

**PRISE DE RENDEZ-VOUS :**

Inscription par téléphone à la Communauté de Communes au 04 90 35 01 52

Préciser : nom, commune, téléphone, flux à déposer et volume, type de véhicule

Un RDV est fixé par téléphone

**MODALITES D'ACCUEIL EN DECHETERIE :**

- Accès sur RDV uniquement (1 créneau toutes les 10 minutes)
- 1 passage par jour, volume limité à 2 m3
- File d'attente à l'extérieur du site de la déchèterie
- Interdiction de sortie de véhicule dans la file d'attente
- 1 véhicule présent sur le haut de quai
- 1 usager uniquement autorisé à être sur le haut de quai pour décharger
- Le compacteur végétaux est à privilégier à la benne classique (Déchèterie Valréas)
- Les règles d'accès ne changent pas : accès seulement au véhicule léger (remorques acceptées comme habituellement)
- 1 agent de la CCEPPG présent au portail d'entrée qui gère et contrôle les entrées, fermeture du portail à chaque entrée de véhicule – 1 second agent sur le haut de quai pour conseiller, à distance, au tri des déchets
  
- Respect de l'heure du RDV
- Maintien des gestes barrières par les particuliers
- Les distances avec les agents de déchèterie devront impérativement être respectées
- Présentation de la carte d'accès à la vitre du véhicule (**vitre conducteur maintenue fermée**)
- Les déchets à déposer seront triés au préalable
- Les agents de déchèterie n'aideront pas dans le vidage des véhicules
- Les particuliers devront se munir de pelle + balai pour nettoyer le haut de quai si besoin et les outils nécessaires pour le déchargement
  
- Si les particuliers ne respectent pas les consignes des agents de déchèterie, l'accès leur sera refusé
- Si l'horaire de RDV n'est pas respecté, l'accès pourra leur être refusé par les agents de déchèterie
- Le port de gants et masques est vivement conseillé

### **DECHETS ACCEPTES :**

- BOIS : les bois de démolition (poutres, parquets, portes bois, volets bois, mélaminé), les planches, chevrons, palettes non souillées, caquettes...  
Ne pas déposer de mobiliers en bois
- FERRAILLE : les cadres / jantes de vélo, les jantes de voiture (sans pneus), grillages / tôles, les robinetteries / radiateurs de chauffage autre qu'électriques, les tubes métalliques, les bidons d'acier vides, les sanitaires inox ou fonte...  
Ne pas déposer de contenants métalliques souillés (contenants DDS), mobiliers métalliques (Benne écomobilier), électroménagers, bouteilles de gaz...
- VEGETAUX (tous les déchets verts)
- GRAVATS
- CARTONS
- TOUT VENANT / DECHETS NON RECYCLABLES : plâtre, béton cellulaire, placoplâtre, laine de verre / isolants, tuyaux PVC, moquette / tapis / linoléum, vitre / miroir / portes fenêtres / fenêtres avec vitrage, poussettes, bâches, bibelots, jeux d'extérieur...
- DEEE (appareils électriques et électroniques : électroménagers, écrans, tous les appareils électriques ou électroniques)
- DMS (tous les bidons / flacons de produits (bricolage et décoration, peinture, vernis, colles... aérosols...), les produits de jardinage, les produits d'entretien de véhicule, les produits d'entretien de piscine, tous les produits spécifiques de la maison, les emballages vides souillés... les bouteilles / bidons d'huile / filtres...),
- Ecomobilier (les chaises, fauteuils, les tables / bureaux, les meubles de rangement, les matelas, sommiers...)
- Pneumatiques (véhicules légers)

### **DECHETS REFUSES :**

- les déchets habituellement refusés, mentionnés dans notre règlement intérieur.

Les différents exutoires ont été ouverts à nouveau, la Communauté de Communes est désormais en mesure de faire évacuer les déchets déposés.

La déchèterie située à Grignan reste fermée à ce jour. Tous les usagers du territoire peuvent se rendre sur les déchèteries de Valaurie ou Valréas (les conditions d'accès par commune ne s'appliquent plus pour le moment). Les professionnels et services techniques municipaux peuvent se rendre à la déchèterie située à Valréas **UNIQUEMENT** sur RDV les lundi et jeudi et à Valaurie **UNIQUEMENT** sur RDV les jours d'ouverture.

*Les modalités précisées dans la présente note pourront évoluer.*